

Questions orales

M. Beatty: Madame le Président, dans la réponse trompeuse qu'il vient de me donner, le ministre avait parfaitement raison sur un point: le vérificateur général a effectivement procédé à une vérification globale qui a révélé que les cadres supérieurs de la Commission canadienne du lait acceptaient des cadeaux de gens qui faisaient affaire avec cet organisme. Or, j'ai demandé justement si ces renseignements figuraient dans le document qui a été déposé vendredi.

L'UTILISATION D'UN AVION NOLISÉ

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, le ministre a-t-il lui-même autorisé le président de la Commission canadienne du lait à utiliser un avion nolisé pour effectuer notamment quatre voyages aller-retour Paris-Alger, deux voyages Ottawa-New York, et un voyage Ottawa-Montréal? Si tel est le cas, pourquoi le président de la Commission canadienne du lait a-t-il utilisé ainsi un avion nolisé? Serait-ce de sa part un manque de planification, ou tout simplement ne se soucie-t-il pas de ménager l'argent des contribuables?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le président de la Commission canadienne du lait doit s'assurer qu'on s'occupe de vendre nos produits laitiers. Personne n'applique un meilleur système que le nôtre et personne ne dispose de moins d'excédents que nous.

Des voix: Bravo!

M. Whelan: Compte tenu des sommes considérables que dépendent les pays concurrents pour écouler leurs excédents de produits laitiers qui atteignent 689,000 tonnes métriques dans le cas des États-Unis et plus d'un million de tonnes métriques dans celui de la Communauté économique européenne...

Des voix: Répondez à la question!

M. Whelan: ... nous ne disposerons d'aucun excédent non vendu jusqu'à juin de l'année prochaine.

M. McDermid: Cela ne justifie pas son comportement.

M. Whelan: Le vérificateur général a déjà signalé certains des aspects que le député relève maintenant. Je suis sûr que le député ne s'est jamais permis d'accepter une invitation à voyager gratuitement. Personne n'a jamais péché en invitant quelqu'un d'autre à faire un tour d'avion ou autre chose. Cette façon de voyager est très répandue à l'heure actuelle. Ceux qui l'utilisent le long des autoroutes disent qu'ils font de l'auto-stop. Personne ne s'aviserait de vérifier si les automobilistes les laissent monter dans leur voiture. Cependant, ce dont il s'agit en l'occurrence, c'est de voyages que le président de la Commission aurait effectués à bord d'avions nolisés. Selon les renseignements que j'ai obtenus et que j'entends vérifier, il aurait voyagé dans certains cas à titre d'invité non payant, et ne serait sûrement pas mêlé de noliser l'avion lui-même.

• (1425)

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—L'IMPORTATION DE CHARBON AMÉRICAIN À HAUTE TENEUR EN SOUFRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Environnement, ma question s'adresse au premier ministre. C'est au sujet des pluies acides et de la nécessité de créer plus d'emplois.

Le vice-premier ministre sait-il que l'Ontario importe des États-Unis 80 p. 100 du charbon qu'il utilise, charbon dont la teneur en soufre, le soufre étant à l'origine des pluies acides, est huit fois plus élevée que celle du charbon de l'ouest du Canada? S'il est au courant, va-t-il tenter de persuader le premier ministre Davis, qui recommande toujours d'acheter des produits canadiens, de joindre le geste à la parole et d'acheter du charbon de l'Ouest plutôt que des États-Unis?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme je me suis déjà occupé de ces questions, je pourrais peut-être répondre au député. Le fait est que nous avons exhorté, tant les provinces que les gouvernements étrangers, plus précisément le gouvernement américain, de prendre des mesures en vue de régler le problème des pluies acides.

Au lieu de prescrire des méthodes pour y parvenir, nous avons préféré établir un objectif acceptable et laisser aux autorités compétentes le soin de l'atteindre par les moyens de leur choix. Au lieu de leur imposer les moyens à prendre pour obtenir les résultats souhaités, nous leur laissons le choix.

Dans le cadre des comités organisés par le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement, le gouvernement fédéral étudie de façon permanente avec toutes les provinces, y compris l'Ontario, comment réduire les taux d'émission au Canada de façon à limiter la pollution. La question du type de charbon utilisé était au centre de ces discussions.

M. Broadbent: Voilà tout un jargon.

LE CHARBON ACHETÉ PAR HYDRO-ONTARIO

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je pose cette question au ministre qui vient de répondre ou au vice-premier ministre. Le fait est que le charbon de l'ouest du Canada contient huit fois moins de soufre, l'agent actif qui produit les pluies acides, que le charbon des États-Unis. Comme nous le savons et que nous n'ignorons pas que des milliers de mineurs en chômage de l'Ouest voudraient également avoir des emplois, pourquoi le gouvernement du Canada ne demande-t-il pas simplement au premier ministre de l'Ontario d'acheter du charbon canadien pour Hydro-Ontario? Ce n'est pas compliqué.